

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

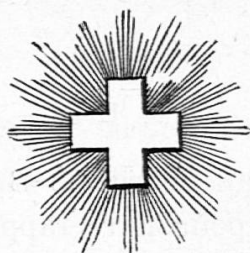
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 13.



LAUSANNE

29 Mars 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société* — *De la mémoire (Suite)*. — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses.* — *Du calcul.* — *Gymnastique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau du Comité Central de la S. P. R. s'est réuni le 20 février et le 15 mars dernier. Dans sa première séance, il a entendu un exposé de notre situation financière par le gérant de l'*Educateur* : nos comptes de l'an dernier bouclent par un petit boni. Notre caisse de secours continue à rendre des services en venant en aide aux membres du corps enseignant momentanément dans le besoin. En 1912, elle a accordé pour 400 francs de secours. Une institutrice qui, il y a quelques années, avait appelé notre Association à son aide, a remboursé la somme qui lui avait été adressée. *La Maison Payot et Cie, à Lausanne, a versé à notre caisse 500 francs pour l'Agenda des Ecoles, et la Société suisse d'Assurances sur la vie, à Zurich, la somme de 273 francs provenant de la participation qui nous est accordée sur les assurances contractées par nos sociétaires.* Ce sont les principaux revenus de notre caisse de secours et il était nécessaire de les signaler à nos membres.

M. Wasserfallen, directeur des écoles de La Chaux-de-Fonds, nous a demandé de mettre à l'étude la question de la responsabilité civile de l'instituteur en cas d'accident, en classe, pendant les récréations ou lors des courses scolaires. Nous avons décidé de charger un juriste de faire cette étude qui sera publiée dans l'*Educateur*.

Le Comité Central avait chargé le Bureau de tenter toutes les démarches nécessaires pour faire rappeler l'ordonnance fédérale rendant la fréquentation d'une école secondaire obligatoire pour les jeunes gens désirant se présenter aux examens des postes, des télégraphes et des douanes. Nous allons adresser au Conseil fédéral une pétition à ce sujet. Les termes en ont été soigneusement discutés et notre requête sera publiée prochainement dans notre organe.

Dans sa dernière séance, en présence des membres vaudois du Comité Central et du Comité lausannois de la S. P. V., le Bureau de la Société pédagogique romande, conformément à l'art. 14 de nos statuts, a remis au Comité de la Société pédagogique vaudoise l'organisation du Congrès de 1914. Le travail va commencer immédiatement. Nous savons que rien ne sera négligé dans la préparation de notre prochaine fête. Les membres du corps enseignant de la Suisse romande peuvent être assurés de l'accueil le plus empressé et le plus chaleureux.

Au nom du Bureau de la S. P. R. :

Le Secrétaire, E. SAVARY.

N. B. — M. Poupon, dans une Chronique du Jura Bernois à l'*Educateur*, (n° 9) annonce la fondation d'une Fédération des sociétés pédagogiques suisses. Des pourparlers ont été engagés, en effet, mais aucune décision n'est intervenue. Pour ce qui nous concerne, l'Assemblée générale, lors du Congrès de 1914, est seule compétente pour prendre une telle décision.

DE LA MÉMOIRE

Comment se cultivent et se développent la mémoire et la mémorisation scolaire ? (Suite.)

Comme toute autre faculté, la mémoire dépend de l'intérêt, de l'attention, de la passion que l'on apporte dans le travail à faire. C'est pourquoi, lorsqu'il est sous le coup d'un intérêt puissant pour un travail, et grâce aux associations d'idées qu'il forme avec les matériaux déjà acquis, un élève considéré comme « médiocre » peut se révéler excellent mémorisateur et accomplir sa tâche scolaire mieux qu'un des « forts » de la classe. De là découle : 1° l'importance de connaître le tempérament de nos élèves ; 2° leur lenteur ou leur vivacité d'esprit ; 3° l'aisance ou la difficulté avec

laquelle ils travaillent, et 4^o le type de mémoire auquel ils se rattachent pour pouvoir faire impression sur eux par tous les moyens mis à notre portée : paroles, écrits, gravures, dessins au tableau noir, etc., etc. Dans cette variété d'impressions chaque individualité découvrira ce qui lui convient le mieux.

En s'adressant aux enfants — dit W. James — par des voies multiples et en variant les associations d'idées, on leur apprend non seulement à se souvenir, mais encore à comprendre : cette méthode doit gouverner l'art de l'éducation dans son entier.

Ceci nous amène à parler des divers types de mémoire et de l'influence de quelques facteurs sur cette faculté. Certains types retiennent mieux les choses vues : *mémoire visuelle* ; d'autres, les choses entendues : *mémoire auditive* ; d'autres encore, les choses écrites : *mémoire motrice* ou *graphique* ; et que l'on me permette d'ajouter, bien que je n'aie encore vu aucun psychologue en faire mention, et que ce ne soit là qu'observation personnelle, la *mémoire rythmique*¹ à laquelle s'adresse l'épellation rythmée (ancienne méthode pour apprendre la lecture et le calcul à leurs débuts) et la *mémoire imaginative* sur laquelle nous agissons par des faits propres à frapper l'imagination de l'enfant : contes, récits dramatiques, comiques, etc., ou par la façon « imaginative » dont nous présentons ces faits : fables, dialogues entre bêtes, plantes ; ou encore par l'intonation (diction) que nous apportons à nos récits et c'est là, je crois, une source d'impressions qui n'est pas à négliger.

L'existence de ces divers types de mémoire nous explique l'attrait ou la répugnance qu'ont certains élèves pour telle ou telle branche d'étude, c'est pourquoi il est indispensable que nous connaissions à quel type appartiennent nos élèves et à quel type se rattache l'ensemble de la classe afin d'appliquer la méthode voulue. Comme, le plus souvent aussi, ces divers types de mémoire se rencontrent dans une même classe, et parfois réunis chez quelques élèves, et qu'aussi telle ou telle branche d'étude se rattache plus particulièrement à un des types indiqués (orthographe, sciences et dessin : types visuel et moteur ; arithmétique et chant :

¹ Au point de vue musical, le compositeur Jaques Dalcroze a retiré d'excellents résultats déjà de « la méthode rythmique » qu'il préconise.

type auditif ; lecture : types visuel, auditif, rythmique, imaginaire) ; il faut que, dans son enseignement, l'instituteur s'efforce d'agir sur les diverses mémoires et sur les associations qu'elles peuvent former entre elles dans les diverses branches du programme d'études.

Quelles sont les conditions les plus favorables au bon fonctionnement de la mémoire ?

Ces conditions sont loin d'être encore bien connues, cependant il se dégage quelques résultats des expériences faites. Au point de vue de la « fixation des souvenirs », les expériences faites montrent que l'enfant apprend d'autant plus facilement qu'il est plus âgé et que l'adulte mémorise mieux que l'enfant. Les expériences de Galton montrent qu'en avançant en âge, l'homme fait de moins en moins usage des images visuelles et se sert de plus en plus des mots.

Il ne faudrait cependant pas en conclure que la mémoire est meilleure chez l'adulte que chez l'enfant, car ces expériences passées au crible de la critique montrent que, chez l'homme fait, c'est à l'apport de « l'attention » qu'est due la supériorité de mémorisation¹. Et le Dr Ed. Claparède a remarqué que, si l'on sait suffisamment éveiller et retenir l'attention de l'enfant, sa mémoire est supérieure à celle de l'adulte. Il en donne, comme exemple, la facilité avec laquelle les enfants en bas âge retiennent et savent employer les innombrables mots nouveaux qu'ils entendent prononcer sans en saisir ni le sens ni l'unité grammaticale. — Donc, du fait que la plasticité cérébrale diminue de l'enfance à la vieillesse alors que le pouvoir d'attention, par contre, augmente ; nous pouvons tirer cette indication pédagogique fournie par le Dr Claparède :

Qu'il faut faire apprendre le plus tôt possible aux enfants les choses qui ne réclament qu'une mémoire toute passive, par ex. l'étude des langues vivantes, et repousser le plus possible les branches d'études exigeant beaucoup d'attention.

¹ Nous estimons aussi que cette supériorité est due, chez l'homme fait, au plus grand nombre d'associations et au pouvoir de raisonnement.

Un point important à noter c'est que :

La mémoire, comme toutes les facultés psychiques, subit, aux divers moments de la croissance et au début de la puberté, un affaiblissement notable¹.

Car, à ces moments-là, toutes les énergies de l'organisme sont accaparées pour le développement physique. Des recherches entreprises dans ce domaine, il ressort que les deux principales crises de croissance surviennent vers l'âge de 6 ou 7 ans (date de l'entrée à l'école) et vers l'âge de 14 ou 15 ans (date de la puberté), deux époques importantes dans la vie de l'individu. D'autre part, dans le cours de l'année scolaire même, il est des dates de croissance donc d'affaiblissement cérébral momentané. (La moyenne générale du travail du mois peut donner quelques indications à cet égard, mais indications sujettes à caution et qui, pour avoir quelque valeur, devraient être le résultat d'un très grand nombre d'observations, car là il faut tenir compte aussi de l'apport du maître et de ses dispositions présentes. Je dois dire que les expériences faites à ce sujet, ces deux dernières années, m'ont donné des résultats assez différents.)

Au point de vue pédagogique : établissement des horaires, fixation de la date des examens, des vacances et de l'obtention des diplômes d'études, ces dates, nous le voyons, sont importantes. C'est pourquoi nous devons désirer que chaque instituteur fasse des observations dans ce domaine et que le service d'hygiène scolaire procède à de fréquentes « mensurations » et « pesées » de nos élèves. Au point de vue de la discipline scolaire, le maître rendu attentif à ce fait saura distinguer entre l'élève franchement paresseux ou peu doué et celui dont le travail subit un ralentissement produit par une crise de croissance, et qui ne mérite donc pas les reproches qu'on serait en droit de lui adresser.

(A suivre)

M. MÉTRAL.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **David Vernez**. Samedi 8 mars, par un temps gris et pluvieux, une nombreuse assistance de parents, d'amis et de collègues venus de tout le district

¹ Lire dans *Psychologie de l'enfant*, de Claparède, le très intéressant chapitre traitant de ce sujet.

d'Yverdon et d'autres points du canton, rendait les derniers devoirs à David Vernez, ancien instituteur à Pomy.

Au bord de la tombe, le délégué de district, M. Henry, instituteur à Donneloye, avec l'éloquence qu'on lui connaît, a retracé la vie du défunt.

Originaire de Villars-Bramard, David Vernez naquit à La Mauguettaz en 1840. En 1860, porteur du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, il est nommé instituteur à Pomy et ne quitte ce poste qu'en 1897, après trente-sept années d'activité non-interrompue.

Trente-sept années d'enseignement dans la même localité ! Cela en dit plus que beaucoup de paroles ! David Vernez était aimé et respecté de toute cette population de Pomy à l'éducation et à l'instruction de laquelle il a consacré les plus belles années de son existence. Il a vu se succéder dans sa classe jusqu'à trois générations d'écoliers. Travail, droiture, modestie : sa vie peut se résumer dans ces trois mots et peut être donnée en exemple à tous les instituteurs.

Membre assidu de nos conférences pédagogiques, il savait donner à ses collègues plus jeunes, des conseils judicieux et pleins de bon sens, fruits de sa longue expérience.

Les dernières années de sa vie ont été attristées par la maladie. Il a supporté celle-ci avec résignation. Du reste, ses convictions religieuses étaient sincères, sa foi en Dieu vivante et profonde.

A la compagne dévouée de David Vernez, — avec laquelle il se proposait de fêter au mois de mai prochain le cinquantième anniversaire de son mariage, — à ses filles, à son fils, exilé loin du sol natal, nous exprimons notre affectueuse sympathie.

F. Roy.

† **Arthur Thévenaz.** — Le mardi 12 mars courant, un nombreux cortège d'amis, de collègues et d'enfants accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Arthur Thévenaz, instituteur, décédé à Renens. Le défunt fut pendant douze années en fonctions à Givrins, et c'est pendant cette période de sa vie que nous avons appris à l'aimer et à l'apprécier. Arthur Thévenaz laisse le souvenir d'un homme de devoir ayant accompli sa tâche jusqu'à la dernière heure. Ce n'est que terrassé par la maladie, qu'il l'a abandonnée, encore contre son gré. Les deux mois d'enseignement pratiqué à Renens lui avaient déjà acquis l'estime des autorités et l'affection profonde de ses élèves.

Il laisse le souvenir d'un caractère droit et honnête, d'un cœur affectueux, d'une amitié sincère et fidèle et d'une conscience parfaite dans l'accomplissement de son devoir ; ses aptitudes pédagogiques en faisaient un maître écouté ; on sentait vibrer en lui l'amour de sa vocation.

Arthur Thévenaz est mort à l'âge de 34 ans, après une courte maladie, fauché inexorablement en pleine activité. Ce départ si imprévu a consterné ses amis, et c'est le cœur douloureusement ému qu'ils l'ont accompagné au champ du repos. Sur la tombe, M. Rodieux, pasteur, a rappelé ce qu'il fut comme maître ; M. Corbaz, instituteur, a parlé de lui comme collègue et ami et a retracé sa carrière ; M. Rouge, instituteur, lui a adressé un dernier adieu au nom de la Société péda-

gogique vaudoise. Un chœur exécuté par les instituteurs du cercle de Gingins et des environs a clos cette douloureuse cérémonie.

A celui qui n'est plus, nous adressons un suprême adieu et, à la famille si cruellement éprouvée, nous exprimons toute la sympathie du corps enseignant vaudois.

A. D.

JURA BERNOIS. — Synode d'Ajoie. — Jeudi 20 février, les instituteurs du district de Porrentruy ont de nouveau été réunis pour discuter matière scolaire; la participation a été faible et c'est compréhensible; vu qu'un mois auparavant seulement, un synode avait eu lieu. M. Joliat a présidé la séance en l'absence de M. Marchand malade.

On a d'abord entendu une savante conférence sur l'alcoolisme de M. le Dr Hercod, de Lausanne. Il a en premier lieu montré les effets de l'alcool sur le corps humain et les ravages qu'il engendre dans toutes les couches sociales. Non seulement l'abus des boissons alcooliques nuit à l'individu même, mais il ruine les familles et cause l'affaiblissement de l'esprit public. Une idée absolument fausse répandue dans le peuple est celle-ci: un peu de bière, un peu de vin donnés aux enfants ne leur font pas de tort. L'alcool fait plus de tort dans le monde que le plus terrible fléau: la statistique prouve que le 25 % des pensionnaires des asiles d'aliénés étaient alcooliques et pour les prisons c'est le 40 %. Un décès sur dix est dû à des habitudes d'intempérance. M. Hercod prétend que l'abstention des électeurs dans les votations provient en grande partie de l'habitude qu'ont les citoyens de fréquenter les cafés.

L'œuvre de l'école est aussi grandement compromise par l'alcoolisme, soit que des parents boivent trop, soit qu'il fassent absorber à leurs enfants des boissons alcooliques. L'hérédité joue aussi un grand rôle.

Des expériences faites dans divers établissements d'instruction, il résulte que l'alcool, même absorbé en petite quantité, affaiblit les facultés intellectuelles et diminue la résistance.

Il faut introduire à l'école l'enseignement antialcoolique que plusieurs pays ont déjà adopté, tels que la France, la Belgique, la Suède, l'Angleterre et les Etats-Unis. Qu'on élague le programme beaucoup trop chargé de matières disparates, de mots secs; qu'on revise les manuels de lecture, d'orthographe, de calcul et qu'on y insère des notions antialcooliques. Que chaque manuel renferme quelques questions d'alcoolisme, d'hygiène, et le maître pourra alors développer aux élèves un sujet qui devient pressant. Remplir la tête des enfants d'une foule de mots vides de sens souvent est beaucoup moins utile que de faire vibrer en eux les bons sentiments, en faire des citoyens capables de jouer un rôle dans le pays, en faire des hommes de bien.

Cette belle conférence a été chaleureusement applaudie par les instituteurs présents, et M. Joliat a sincèrement remercié M. le Dr Hercod au nom de tous.

On aborde ensuite l'adhésion obligatoire de la Société des instituteurs à la Caisse d'assurance-maladie du canton de Berne. Vu le préavis favorable du Comité central, l'assemblée se déclare d'accord d'entrer dans cette caisse. On paiera 90 centimes par mois de cotisation et l'on aura droit aux soins médicaux.

Pour s'assurer une indemnité journalière, il faudra payer un supplément de prime.

Le règlement concernant la protection des membres en cas de non-réélection injustifiée a donné lieu à une assez longue discussion; plusieurs articles ont été modifiés et finalement le règlement a été adopté.

M. Joliat a rapporté sur le projet de transformation du Bulletin. Dans l'ancien canton un groupe d'instituteurs voudrait le transformer en journal hebdomadaire. Vu le surcroît de dépenses que cela occasionnerait, l'assemblée n'est pas d'accord avec cette proposition et décide le maintien du *Bulletin* dans sa forme actuelle.

M. Willemin, n'ayant pas accepté la présidence du synode, est remplacé par M. Léon Terrier. M. Eugène Moine est nommé membre du comité.

A. POUPON.

NEUCHÂTEL. — **Pas d'école ménagère.** — Sous prétexte que cette école serait logée dans des locaux défectueux, et qu'elle coûterait trop cher à la commune déjà lourdement chargée, le conseil général de Couvet a refusé, par 19 voix contre 1 le crédit nécessaire à la création de l'école ménagère dans cette localité. Cette création est donc probablement différée pour longtemps.

*** **Pour l'aviation militaire.** — Un instituteur de Peseux a recueilli 10 francs dans sa classe en faveur de la collecte nationale pour l'aviation militaire. Voilà un maître et des élèves patriotes!

*** **L'épargne à l'école secondaire de Neuchâtel.** — Le directeur des écoles secondaires de Neuchâtel vient d'être chargé de mettre à l'étude la possibilité d'organiser un service d'épargne scolaire dans les classes, dont il a la direction. La base de cette organisation serait la même que celle qui règle le système d'épargne dans les classes primaires.

BIBLIOGRAPHIE

La Clarté française, l'art de composer, d'écrire et de se corriger, par A. Vannier, Professeur. 4^{me} éd. 1 vol. broché Fr. 3.—, relié Fr. 3.50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Ce n'est pas un traité de rhétorique ennuyeux, c'est un recueil de bons conseils et de bons exemples pratiques dont pourront profiter tous ceux qui éprouvent quelque difficulté à manier la belle langue française. Dans notre pays tout spécialement, les ouvrages de ce genre - et celui-ci est un des meilleurs que nous ayons lus - méritent une bienveillante attention. Il est avéré que nous parlons et écrivons trop souvent une langue qui a grand besoin d'être châtiée. La clarté française est un don précieux que tous devraient s'efforcer d'acquérir. Mais le sens profond de la langue s'est oblitéré partout et l'on ne réagit pas assez contre des habitudes invétérées et presque indéracinables. Ce nouveau traité, bien ordonné, conçu sur un plan original, a un caractère pratique qui le distingue très heureusement des manuels purement scolaires. L'auteur cherche à enseigner la correction du style par des modèles pris dans les bons écrivains. Il s'adresse à la mémoire visuelle autant qu'à l'intelligence; c'est un enseignement intuitif basé sur

l'étude vivante de la langue. On peut donc recommander ce livre aux élèves des écoles secondaires, normales, commerciales, aux gymnases, aux étrangers et à la multitude de gens dont nous sommes presque tous dont la plume hésitante n'arrive qu'à grand peine à trouver le mot propre, à bâtir la phrase claire et bien équilibrée.

Pour charmer nos petits, récits à dire ou à lire, par M^{lle} M. Capus, préface d'Alfred Capus. 1 vol. grand in-8 illustré, broché Fr. 2.—, relié Fr. 2.50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Pour charmer nos petits, il suffit... de quelques jolies histoires à leur portée, de récits bien vivants où les bêtes et les gens parlent et agissent. On signalait déjà, il y a quelque temps, le succès d'un ouvrage très utile qui donnait avec les exemples, la théorie de l'art de conter (Comment raconter des histoires à nos enfants, par Miss C. Bryant). Le livre de M^{lle} M. Capus en est, en quelque manière, un excellent et naturel complément. L'auteur a choisi ses sujets dans La Fontaine et raconte librement en une prose charmante quelques-unes des Fables les plus typiques, les plus accessibles aux très jeunes enfants. L'idée est fort juste; si La Fontaine enchante les grands qui savent lire entre les lignes, il est beaucoup trop compliqué ou trop simple pour les tout petits qui s'attachent avant tout aux détails pittoresques, minutieusement décrits. La concision élégante du poète n'est pas leur affaire. Mais il y a plus dans ce livre aimable. Parallèlement aux transcriptions de fables, on y trouve des récits originaux dans lesquels apparaissent des acteurs enfantins que l'auteur place à dessein dans les mêmes circonstances que les animaux de telle ou telle fable. Les bêtes agissent bien ou mal, mais n'ont ni espoir ni remords; les enfants au contraire sentent les conséquences de leurs actes et le premier éveil de leur conscience.

De cette opposition voulue entre deux histoires ainsi arrangées découle naturellement un enseignement moral intuitif, qui donne à cet ouvrage, que nous recommandons à toutes les mères et à toutes les institutrices des petites-classes, une grande valeur pédagogique et éducative.

Rechenbuch für das erste-sechste Schuljahr von Michel Müller, Lehrer in Luxemburg.

En publiant cet ouvrage qui n'est pas récent, puisque le premier volume date de 1906 et le dernier de 1910, l'auteur a voulu venir en aide aux instituteurs chargés de diriger des classes à plusieurs degrés. C'est ainsi qu'il a d'abord composé un livre d'exercices pour chacune des deux premières années scolaires, entreprise qui paraîtra hasardée à la plupart des maîtres d'école, mais qui se justifie par le but qu'elle désire atteindre. La marche générale est tout à fait semblable à celle que l'on suit dans nos classes. Quant à la composition même, le but visé a été de rendre ces manuels aussi représentatifs que possible en présentant toujours les nombres d'une manière intuitive et en faisant exécuter la plupart des opérations, dans la première année du moins, au moyen de signes concrets: points, traits, cercles, etc. Les volumes 3 à 6 ont été composés d'après les principes de la concentration, lisons-nous sur la couverture. Cette concentration-là est très large et chacun la pratique, elle consiste simplement dans l'application du calcul aux connaissances usuelles. D'une manière générale, ces livres de calcul n'offrent rien de particulier, ils ne diffèrent des ouvrages similaires que dans les menus détails.

L. J.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Nous allons étudier maintenant, dans une série de leçons parallèles à celles qui ont paru l'année dernière, *les arbres à feuilles caduques*.

Première leçon : Les arbres au printemps.

Observations à faire : Apporter en classe des rameaux d'arbres à feuilles caduques, les mettre dans des vases remplis d'eau et observer l'ouverture des bourgeons. Quels sont les arbres des promenades, des parcs, des champs et des bois qui se feuillent les premiers ? (Marronniers, saules.) Quels sont ceux qui se couvrent de chatons ? Comparez les couleurs des premières feuilles d'un certain nombre d'arbres. Sont-elles toutes du même vert ? (Le vert tendre du hêtre.) Quels sont les arbres qui résistent le mieux aux retours du froid et qui ne craignent pas les gelées de mars et avril ? Quels sont, au contraire, les arbres frieux ?

Dès que les beaux jours seront revenus, observez les écorces, ainsi que les jeunes feuilles, et voyez quels sont les insectes qui vivent le plus volontiers sur telle espèce d'arbres : fourmis, charançons, coccinelles, abeilles, hannetons. Qu'y cherchent ces insectes ? La sève sucrée, les jeunes feuilles, le nectar des fleurs.

Les élèves sont chargés d'indiquer les noms des arbres à feuilles caduques qui se trouvent dans leur entourage. Ils apprendront l'orthographe des mots suivants :

VOCABULAIRE : caduc, caduque, marronnier, frêne, érable, hêtre, platane, chêne, châtaignier, saule, bouleau, tilleul, peuplier, charme, acacia, noyer, tremble, cytise.

Botanique. — Quels sont les arbres à feuilles caduques qui portent des fleurs ? (Les cytises, les acacias, les marronniers, les tilleuls.) Montrer si possible des fleurs de ces divers arbres.

Quels sont ceux qui ne portent pas de fleurs semblables à celles des arbres que nous venons de nommer ? (Les noyers, saules, hêtres, chênes, etc.) Ces arbres n'ont-ils donc pas de fleurs ? Ils doivent en avoir, car la fleur, c'est ce qui produit le fruit. Or, vous savez bien que ces arbres ont des fruits. Lesquels ? (Le gland, la noix, la châtaigne, la noisette.)

Si ces arbres n'ont pas de fleurs colorées, bien caractéristiques, ne possèdent-ils pas des organes, des appendices que ne portent pas un marronnier ou un tilleul, par exemple ? Comparer cette branche de noyer avec cette branche de tilleul ? Qu'y remarquez-vous ? Des chatons. Connaissez-vous d'autres arbres porteurs de chatons ? (Le noisetier, les bouleaux, les saules.) Oui, et en voici encore d'autres qui ne sont pas très connus : les chatons du chêne, du hêtre, du peuplier, du charme, du châtaignier, du tremble, de l'orme, du platane. Toutes ces plantes que nous venons d'énumérer se ressemblent en ceci : elles portent des chatons, appendices caractéristiques, en latin *amentum*, d'où le nom d'*amentacées* donné à cette famille de grands végétaux.

Commençons par bien observer ces chatons avant de dire à quoi ils servent, et voyons quel aspect ils donnent aux arbres qui les produisent : Les noisetiers avec leurs chatons jaunes éclairent les haies dépouillées ; les noyers se parent de chatons tristes qui tombent sur le sol comme de vilaines chenilles noires. Les chatons des saules, en habit de soie et d'argent, sont la gaité du premier printemps. Les paquets blancs des chatons du châtaignier attirent les bourdonnantes abeilles. Ceux de l'aune et du bouleau ont l'air de courtes saucisses. Ceux du chêne sont peu apparents ; les hêtres portent des chatons globuleux ainsi que les platanes.

Et maintenant, à quoi servent les chatons ? Ce sont des magasins à poussière. L'avez-vous déjà remarqué ? Oui, en secouant les noisetiers, les chatons de noyer.... En effet, mais il faut, pour que les chatons laissent échapper leur poussière, que les beaux jours du printemps soient de retour. En hiver, vous avez beau secouer les branches du noisetier : les chatons sont clos. Tous les chatons renferment de la poussière, de la poussière vivante, qu'on appelle *pollen* et qui sert à produire le fruit des plantes. Et afin que cette poussière soit bien protégée, les chatons sont construits de manière à être impénétrables à l'eau ; ils ont un duvet chaud pour passer les mauvais jours de mars et d'avril.

Les chatons donnent la poussière vivante, mais il faut, pour que le fruit se produise, qu'une fleur reçoive cette poussière. En regardant bien les branches du noisetier, du noyer, du chêne, vous trouverez ces petites fleurs, sans apparence. Voici l'aigrette rouge de la fleur du noisetier, et la plume verte de celle du noyer. Montrer celle du chêne, du châtaignier, du hêtre, etc. Les amentacées ont donc *deux sortes de fleurs*.

Voici qui est plus curieux encore. Une branche de noisetier ou de hêtre porte les deux espèces de fleurs. Mais vous cherchiez en vain des fleurs autres que les chatons sur les saules, les trembles et les peupliers. Ces derniers arbres, ou bien ne portent que des chatons, ou bien n'ont que des fleurs à fruits. Les saules à chatons sont d'un beau jaunê au printemps et répandent leur poussière jaune ; ceux à fruits (à graines), restent verts.

Degrés inférieur et intermédiaire : Les arbres au printemps. D'où sortent les belles petites feuilles ? De leur berceau bien chaud, des bourgeons garnis d'échec et protégés par une belle couverture écailleuse. Elles sont pliées et bien en ordre au moment où elles éclosent des bourgeons ; quelques-unes cependant sont plissées, chiffonnées. Il faut les repasser. Qui les repassera ? Le chaud soleil. Les premières feuilles sont d'un beau vert ; elles sont propres et tendres.

Degrés intermédiaire et supérieur : D'où sortent les feuilles ? Des bourgeons. Et les fleurs ? Des bourgeons. Faire observer quelques bourgeons caractéristiques : frêne, hêtre, marronnier d'Inde. En hiver, l'arbre était-il mort ? Non, il dormait. Comment peut-on voir qu'un arbre est mort ou vivant ? Les bourgeons, ouverts, sont secs jusqu'au cœur si l'arbre est mort. Qu'arriverait-il à un arbre s'il s'éveillait au milieu de l'hiver. Les feuilles gèleraient, son écorce éclaterait. La chaleur du printemps (celle de l'air et celle du sol), ainsi que la lumière plus abondante des longs jours réveillent les arbres engourdis. Les bourgeons éclatent, les feuilles apparaissent, avant, après ou avec les fleurs ou les chatons. Vous

allez choisir, près de votre demeure, un arbre à feuilles caduques, dans un endroit où vous pourrez bien l'observer et, pendant toute une année, vous suivrez toutes ses transformations.

RÉDACTION : *Le sommeil et le réveil d'un arbre.*

DESSIN : *Degré intermédiaire* : Les chatons du noisetier. *Degré supérieur* : Chatons de saule, de platane, de noyer. L. S. P.

DU CALCUL

I

C'est cela ; l'école primaire reçoit les élèves et se charge de leur éducation. Elle fait appel à tout son dévouement et à toute sa science pour remplir dignement sa noble mission.

Pour ne rien laisser au hasard, pour empêcher les tâtonnements et bannir l'anarchie, elle établit avec un soin minutieux des plans d'études tenant compte, avec sagesse, des besoins physiques, intellectuels et moraux de la gent écologique.

Elle envisage dans ces programmes obligatoires diverses branches d'instruction, mais elle n'a qu'une pensée dominante, qu'une seule fin : la complète formation d'une jeunesse forte et riche de promesses.

Elle astreint les différentes parties de l'activité scolaire à se prêter un mutuel appui pour concourir efficacement à ce but unique, car une cohésion intime les unit de cent façons merveilleuses, de mille liens subtils.

La concentration de l'enseignement est en conséquence la vraie conception de toute éducation judicieuse, et doit entrer comme mot d'ordre dans nos classes primaires.

II

Non, il ne saurait être question de considérer le calcul au point de vue strict et absolu de cette science, ni de le traiter en manifestation isolée de la tâche pédagogique. Au contraire il demande à être étroitement rattaché aux autres branches.

Sans cela, les mathématiques ne seraient littéralement que pure jonglerie, absurde à l'école populaire. Sans cela, l'enseignement du calcul ne saurait être que théorique, fictif, aride et ennuyant.

Or, nous voulons qu'il ait une tendance utilitaire et une portée pratique, qu'il soit objectif, vivant et agréable.

Dans nos leçons habituelles de géographie, sciences naturelles, etc... puisons donc des matières intéressantes, propres à exciter l'amour du calcul en y apportant l'agrément, l'à-propos, la réalité. Ma foi, lâchons le mot : l'occasion fait le larron, ici comme ailleurs. Glanons partout des données applicables à la vie quotidienne, à l'entourage, la famille, le village ou la ville, le pays.

Par là, le calcul deviendra éminemment éducatif.

III

Lorsque nous posons ces prémices, nous ne conseillons point le gâchis, le travail sans ordre, sans continuité et sans profit durable.

Des heures spéciales de calcul sont indiquées aux horaires journaliers. Leur nombre en est fixé en raison directe de l'importance de cette branche par rapport aux autres.

Et quoi de plus important que l'arithmétique, que la géométrie ? L'homme qui sait calculer est un homme sauvé. A tout moment, pour tout le monde, se présentent une telle foule de marchés à conclure, de notes à fournir, de factures à solder, que nous nous autorisons à proclamer le calcul une branche capitale de l'enseignement primaire. Et ceci, entre parenthèses, n'est point une découverte.

IV

Pour arriver au résultat que la vie réclame, que le peuple attend de l'école, quelle méthode emploierons-nous ?

Qui ne connaît les éternels principes de tout enseignement fécond : partir du concret pour faire saisir l'abstrait ; par le connu faire trouver l'inconnu ; aller du simple au composé.

Intuition, induction, déduction, telle est la bonne marche naturelle ; et ces trois mots, des choses, seront à la base de toute nouvelle série de problèmes, de tout nouveau pas dans la marche successive des chapitres du calcul.

Le chemin des sens à l'intelligence est tout fleuri d'initiative ingénue, de réflexion habile, de jugement droit.

Fruits de la compréhension, fruits superbes, la joie, l'intérêt, l'activité, le travail, mèneront au résultat désiré.

V

Alors il ne restera plus qu'à parvenir à la rapidité, la sûreté, l'aisance parfaite.

Car comprendre n'est pas tout : il faut encore la répétition, âme du savoir ; et la pratique abondante et suivie « *Ubung macht den Meister* ».

Pour réussir mieux, se hâter lentement ; approfondir l'objet de la leçon ; peu mais bien ; ne point bâtir sur le sable.

Le brave cultivateur prépare la terre avant d'y jeter le grain qui, grâce à d'infinies précautions, peut y germer et produire cent pour un.

A l'école, de même, une solide préparation orale est indispensable ; puis viendront de sérieux travaux en commun et après seulement, de nombreuses tâches individuelles.

Ainsi les connaissances auront pris racine ; et l'exercice les fortifiera ; et la récolte sera belle ; et le progrès réalisé.

Exercer, contrôler, corriger conduisent au savoir franc et impérissable, et au succès final.

VI

Oui, arrivons à ce but supérieur d'une profonde maîtrise des nombres et des opérations de toute nature.

Car voici : la vie a des exigences impérieuses et la lutte pour l'existence revêt un caractère de terrible inquiétude. Il faut être armé pour y prendre part ; pour vaincre il faut être fort.

Armons nos élèves et ayons à cœur notre devoir. Heureux et fiers, sûrs de ne point devenir des dupes, ils marcheront la tête haute et le regard fier au-devant

des difficultés inévitables qui les guettent au passage, mais qu'ils surmonteront — avec l'aide de Dieu.

VII

Nous reconnaissons que le principe de concentration est généralement appliqué dans nos écoles; les maîtres organisent leurs leçons d'après ce système.

Aussi chaque instituteur apprécie hautement l'introduction dans les manuels scolaires de problèmes se rapportant aux diverses branches du programme. Chacun peut d'ailleurs en composer, les données étant répandues à profusion dans maints ouvrages d'un usage fréquent à l'école.

Il est cependant certains domaines où les matériaux manquent souvent à l'instituteur, et qui pourtant ne peuvent être ignorés.

Nous essayerons d'en donner un aperçu qui, bien pâle, pourra néanmoins rendre des services dans les classes supérieures de l'école primaire ainsi qu'aux cours complémentaires. Il va sans dire que ce que nous offrons n'est rien de plus que des matériaux où le maître pourra choisir selon les circonstances, après que le sujet auquel ces problèmes se rapportent aura formé l'objet d'une leçon et que les explications voulues auront été données.

Pour le surplus, qu'on renonce à chercher dans cette rapide esquisse plus d'ordre qu'elle n'en comporte.

SOIE.

1. La récolte de la soie était évaluée en 1911 à 22 650 000 kg.; en 1912 à 25 000 000 kg. a) Exprimez la différence en tonnes. b) Dans les chiffres de 1912, l'Europe émerge pour 5 050 000 kg., soit quel % ?

2. Les établissements européens pour le conditionnement de la soie ont enregistré du 1^{er} janvier au 30 novembre 1912, 23 309 833 kg. contre 21 141 008 kg. l'année précédente. a) Quelle est en % l'augmentation ?

b) Les établissements suisses y participent pour :

	1912	1911
Zurich	1 405 359 kg.	1 281 920 kg.
Bâle	745 680 kg.	636 419 kg.
	<u>?</u>	<u>?</u>

soit combien % dans chacune de ces 2 années ?

3. Sur le total de 2 094 505 kg. de soie livrés en 1911 à Zurich et à Bâle, 628 460 kg. provenaient de l'Italie, 12 410 kg. de la France, 832 280 kg. du Japon, 353 485 kg. de la Chine. a) Quelle quantité ont fournie les autres pays ? b) Indiquez le % de la provenance pour les 4 pays ci-dessus qui sont nos principaux fournisseurs ?

4. Le prix du kg. de soie a été :

	Commencement de janvier.	Fin décembre.
Grège, du Japon	Fr. 45.—	Fr. 41.—
» de la Chine	» 29.50	» 28.50
Organsin, d'Italie	» 55.—	» 51.—
Trame d'Italie	» 49.—	» 45.—
» du Japon	» 47.50	» 40.—
» de la Chine	» 43.—	» 41.50

Indiquez le prix moyen pour chacune de ces catégories ?

5. a) L'exportation de tissus et draps en soie et mi-soie s'est élevée pour les mois de janvier à septembre 1912 à fr. 86 800 000, soit combien par mois ? b) Ce nombre représente une augmentation de fr. 8 500 000 sur la période correspondante de l'année précédente. A combien se montait alors l'exportation ?

6. En 1911, l'exportation de la soie à coudre, à broder et pour passementerie qui s'est élevée à fr. 1 616 000 a reculé de 19 % sur les chiffres de l'année précédente. Quelle a été en 1910 la valeur de l'exportation de cet article ?

7. a) En 1911, l'exportation suisse en étoffes de soies a été de 2 000 000 kg. valant fr. 50.60 le kg. Quelle en était la valeur ? b) En 1908, la quantité exportée était la même, mais le prix du kg. se montait à fr. 55.38. Quelle est la différence de valeur totale pour ces 2 années ?

COTON.

8. La Suisse importe du coton brut d'Egypte pour fr. 25 580 000 ; des Etats-Unis pour fr. 23 466 000 ; de l'Inde pour fr. 1 014 000 ; des autres pays pour fr. 251 000.

a) Quelle est la valeur du coton brut qui entre dans notre pays ? b) Quel % est fourni par chacun des Etats ci-dessus ? c) Quel est le prix moyen du kg. si l'importation est de 244 461 quintaux ?

9. La récolte de coton est aux Etats-Unis 30 000 000 q., en Inde 8 000 000 q. et en Egypte 3 000 000 q. Quelle est au prix ci-dessus la valeur de la récolte dans chacun de ces pays ?

10. Sont soumis à la loi des fabriques 50 000 ouvriers employés dans l'industrie du coton, dont le 41 % sont des hommes.

a) Indiquez le nombre de femmes qui travaillent dans cette branche d'activité ? b) Pour l'ensemble des industries textiles, le nombre total de travailleurs (hommes et femmes) étant de 98 000, quel % de ceux-ci est absorbé par l'industrie cotonnière ?

RÉPONSES.

1. a) 2350 t. ; b) 20,2 %.

2. a) 10,26 % ; b) 1912 : 2 151 039 kg. = 9,23 %, 1911 : 1 918 339 kg. = 9,07 %.

3. a) 267 870 kg. ; b) Italie : 30 %, France ; 0,59 %, Japon : 39,73 %, Chine : 16,87 %.

4. fr. 43 ; fr. 29 ; fr. 53 ; fr. 52 ; fr. 43 $\frac{3}{4}$; fr. 42 $\frac{1}{4}$.

5. a) fr. 9 644 444, 44 ; b) fr. 78 300 000.

6. fr. 1 995 061, 72.

7. a) fr. 101 200 000 ; b) fr. 9 560 000.

8. a) fr. 50 311 000 ; b) 50,84 %, 46,64 %, 2,02 %, 0,50 % ; c) fr. 2,05.

9. fr. 6 150 000 000 ; fr. 1 640 000 000 ; fr. 615 000 000.

10. a) 29 500 femmes ; b) 51,02 %.

(A suivre.)

J. et P. MEYER.

GYMNASTIQUE

Leçons normales du 1^{er} degré, (30 minutes).

A. Elèves de 8 ans ; garçons et filles.

1. Former la ligne de front ; ensuite la ligne de flanc ; marcher et courir en colimaçon, en cercle et *halte*.

2. (Front en dedans). Se donner les mains ; lever les bras en avant, baisser cinq fois de suite ; lever les bras en avant, aussi cinq fois de suite. Frapper des mains, (cinq fois).

3. Numérotier les élèves par deux. Les nos 1, font un pas du pied g. et un quart de rot. à g., un tour de cercle en courant et reprennent leur place. Même exercice pour les nos 2. Les nos 1 font un pas du pied dr. et un quart de rot. à dr., un tour de cercle en courant et reprennent leur place. Même exercice pour les nos 2.

4. Mains aux hanches. Lever les talons avec inspiration et les baisser avec expiration. Fermer les pieds, et tourner le corps à g., retour. Même exercice à droite.

5. Répéter les courses autour du cercle = 3.

6. En arr. trois pas et mains au dos ; pos. la jambe g. de côté, fléchir le corps en avant. Fermer avec la jambe g. Former le cercle de flanc. Pos. la jambe g. de côté, fléchir le corps à g. de côté, retour. Même exercice à droite.

7. Jeu : Tape-dos ; former plusieurs groupes.

8. Reforme le cercle avec grande distance. Exercice avec petites balles : Lancer la balle en l'air avec la main dr., la recevoir avec les deux mains. Même exercice avec la main g. (dix fois chaque exercice). Frapper la balle à terre avec la main dr., la recevoir avec les deux mains. Même exercice avec la main g. (dix fois chaque exercice).

B. Elèves de 9 ans ; garçons et filles.

1. Former la ligne de front et faire numérotier par deux. Un quart de rot. à dr. ; former deux rangs en plaçant les nos 2 à dr. des nos 1. Les élèves se donnent la main.

2. Marcher et courir sur la piste et former les arceaux ; passer dessous jusqu'à ce que le dernier couple soit en tête ; de nouveau marcher, courir et passer sous les arceaux pour remettre le premier couple en tête.

3. Former deux rangs de front. Faire courir le deuxième rang autour du premier, ensuite le premier autour du deuxième (plusieurs fois).

4. Former deux rangs de flanc à deux pas d'intervalle : lever les br. de côté (cinq fois), lever les br. de côté en h. (cinq fois). Une demi-rot. et répéter les mouvements de br. Saut. à la station écartée et à la pos. normale (aussi sans arrêt) ; dans la pos. écartée fléchir le torse latéralement, le tourner à g., aussi à droite.

5. Former deux rangs de front, mains aux hanches. Lever les talons, fléchir les jambes, tendre les jambes et poser les talons, (plusieurs fois) ; fléchir le torse en avant.

6. Répéter les courses par rangs, mais faire deux tours sans arrêt. Ensuite quelques mouvements respiratoires.

7. Sauter librement par-dessus une corde à 30 cm. ; répéter ensuite mais deux élèves ensemble. Passer par-dessus une corde tournée contre la figure, a) librement, b) par couple ou trois élèves ensemble.

8. Jeu : (En plein air). Le capitaine. (En salle). Deux c'est assez.

E. HARTMANN.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompense
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Dans sa séance du 20 mars, le Conseil d'Etat :

a nommé, à titre provisoire, et pour une année, Dlle Lucy PAYOT, licenciée ès-lettres de l'Université de Lausanne, en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure de Morges.

Grand pensionnat de jeunes gens de la Suisse romande cherche

PROFESSEUR INTERNE

possédant brevet secondaire. Enseignement langue française, mathématiques, sciences physiques et naturelles, géographie, cosmographie.

Entrée en fonction 1^{er} Avril. Adr. offres avec fotogr. sous O 1448 X à HAA-SENSTEIN & VOGLER, GENÈVE. H 1448 X

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2
LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

INSTITUTEUR

L'orphelinat de Lausanne cherche jeune instituteur pour le printemps. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, Av. Druey, 3.

ANGE

échange chez instituteur ou professeur,
ou écolière devant suivre établissements

don.

SCOLAIRE

gratui.

Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
agents pour organiser l'Epargne scolaire.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS	St-LOUIS	MILAN	BRUXELLES
1878-1889-1900	E. U. A. 1904	1906	1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
===== et aux prix les plus modérés =====

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques
———— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

———— EN TOUS GENRES ———

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

👉 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 👉

..... Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 14.

LAUSANNE — 5 Avril 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REDIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

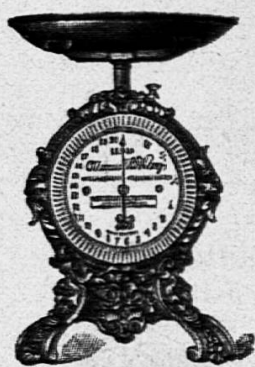
S'adresser à Mme ROLLAND,

69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

Ouvrages de M. W. ROSIER, professeur

Enseignement primaire

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles: vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par Maurice Borel. Quatrième édition. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 3 —

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 —

Ces trois ouvrages ont été adoptés par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

(ROSIER W. et BIERMANN Ch.) **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. (*Pour paraître en automne 1913.*) Ouvrage illustré de nombreuses figures et de cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. In-4^o, cartonné Fr. 2 —

Manuel-Atlas destiné aux classes inférieures de l'enseignement secondaire. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde, moins la Suisse. Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

ROSIER W. et DECKER P. — **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes:

I. **Europe.** Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. Quatrième édition. In-4^o, cartonné Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. (CHAIX E. et ROSIER W.) **Géographie physique.** Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des Cantons romands.

Les ouvrages de M. W. Rosier ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de 1896.